

## PRIX LÉGION D'HONNEUR 2021 « Mérite et Talent »

*Spécial centenaire de la SMLH*

destiné aux élèves des Lycées Professionnels de La Réunion

Le 25 janvier 2021

### Cadre général du « Prix Légion d'Honneur » : la SMLH et l'Honneur en Action

La Société des Membres de la Légion d'Honneur (SMLH) se fixe pour buts, entre autres, de « *Promouvoir, dans la société française, les valeurs incarnées par la Légion d'honneur et contribuer au développement de l'esprit civique et patriotique, notamment par des actions éducatives auprès de la jeunesse.* » Par la démarche « *l'Honneur en Action* », elle mobilise ses adhérents pour aider notre société à avancer. Par ce *Prix de la Légion d'Honneur « Mérite et Talent »*, le Comité SMLH Ouest-Réunion, *en partenariat avec la Caisse locale de Saint Gilles-les-Bains du Crédit Agricole de La Réunion*, veut soutenir **des élèves particulièrement méritants des lycées professionnels.**

### Mise en œuvre du Prix de la Légion d'Honneur des élèves des Lycées Professionnels

#### 1. Description

Il s'agit de récompenser des élèves qui se sont distingués par un travail de grande qualité et d'excellents résultats. Attribuées après examen de dossier et entretien, ces récompenses honoreront **trois élèves de Lycées Professionnels de La Réunion** dont la personnalité allie les qualités intellectuelles à une disposition d'esprit remarquable : mérite et volonté de réussir, aide aux autres et sens de l'honneur.

#### 2. Modalités

Peuvent être candidats : **les élèves des Classes Terminales des Lycées Professionnels de La Réunion**

Chaque candidat présente un dossier comportant : CV, bulletins scolaires des classes de Lycée, lettre de motivation, avis du Proviseur de son lycée, ainsi que tout document, scolaire ou autre, susceptible d'étayer sa candidature et faisant état, par exemple, de ses activités culturelles, sportives, sociales...

Douze candidats sont sélectionnés et invités à se présenter devant un jury composé d'adhérents de la SMLH Réunion, d'IEN Second Degré, de proviseurs, de professeurs et de représentants des organismes partenaires du projet. Le jury est présidé par le Recteur de l'Académie de La Réunion et le Président de la Section-Réunion de la Société des Membres de la Légion d'Honneur. L'entretien avec le jury (30 minutes) porte essentiellement sur la personnalité du candidat, ses projets et ses ambitions.

#### 3. Critères de sélection.

Qualités intellectuelles et humaines : qualité du travail, résultats ; persévérance dans l'effort ; état d'esprit et intégrité morale ; sens de l'honneur et rayonnement.

Après délibération, le jury sélectionne les

### *Lauréats 2021 du Prix de la Légion d'Honneur « Mérite et Talent » Spécial Centenaire de la SMLH*

qui recevront 1000 euros pour le 1<sup>er</sup> Prix , 500 euros pour le 2<sup>ème</sup> et le 3<sup>ème</sup> Prix.

#### 4. Calendrier du projet

- **10 mai 2021** : réception des dossiers de candidature qui doivent être envoyés pour cette date par courriel à [christiane.andre.run@wanadoo.fr](mailto:christiane.andre.run@wanadoo.fr)
- **fin mai 2021** : entretien avec le jury
- **11 juin 2021** : remise solennelle du **Prix de la Légion d'Honneur « Mérite et Talent »**.

Christiane ANDRÉ